

Communiqué de presse Dimanche 17 mars 2019

Dégradations à Paris : les services municipaux mobilisés

À la suite des importantes dégradations commises dans plusieurs quartiers de Paris et notamment les Champs-Elysées, le samedi 16 mars, les services municipaux, et en premier lieu les agents de la propreté, ont été mobilisés dès le début de soirée pour nettoyer la Ville et réparer au plus vite tout ce qui peut l'être.

Éboueurs, conducteurs et agents de maîtrise sont intervenus toute la nuit pour enlever les pavés descellés, les vitres cassées, le mobilier urbain dégradé, les déchets d'incendie, ainsi que pour nettoyer les abords des abribus détruits et de plusieurs kiosques à journaux. En tout, ce sont plus de 150 m3 de déchets qui ont été retirés au cours de la nuit.

Ce matin, dès 5h, de nouvelles équipes ont pris la relève pour poursuivre la remise en propreté et notamment l'effacement d'un nombre conséquent de graffitis.

Une flotte importante d'engins a été déployée sur le terrain pour parvenir à une remise en état rapide : aspiratrices, laveuses, camions grappins, camions porteurs de caissons, chargeuses, véhicules pour hydrogommage des inscriptions sauvages, etc.

La Ville soutient les commerçants

Les manifestations des gilets jaunes ont touché de très nombreux commerces parisiens depuis le début du mouvement. Tous les samedis ont été perturbés, soit 17 samedis jusqu'au 16 mars 2019. Les commerces particulièrement touchés par les actes les plus violents (dégradations, casses, vols, tags,...) sont situés dans les arrondissements centraux de la capitale, mais c'est toute la zone de chalandise parisienne qui a été impactée par des baisses de chiffres d'affaires et de fréquentations.

La Ville de Paris a pris la mesure de ce problème et a mis en place des actions de soutien aux commerçants et artisans parisiens dès la fin d'année 2018.

Elle a notamment apporté une participation à hauteur de 500 000 € au côté de la Région Ilede-France, au Fonds de soutien aux commerçants et artisans qui vise à aider financièrement les professionnels à payer le reste à charge après le remboursement de leurs assurances.

Contact presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61